



SAISON 2024 & 2025

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

Documents à fournir :

- Cette fiche d'adhésion
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités
- 1 photo récente
- 1 pièce d'identité
- Chèques à l'ordre de **MMA Cholet**
- Espèces (billets, pièces)

Étiez-vous adhérent de notre association la saison dernière ? OUI NON

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) autorise l'enfant ci-dessus à pratiquer les activités désignées et déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance et du règlement intérieur.

DATE

SIGNATURE

Cotisation adulte homme individuel 2024 & 2025

1 an	Inscription après Octobre 2024
200 euros	S'adresser à un membre du bureau ou à un Coach

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois : jusqu'à 3 fois. Exemple (septembre / octobre / novembre)

Cotisation adolescent homme entre 14 et 18 ans individuel 2024 & 2025

1 an	Inscription après Octobre 2024
130 euros	S'adresser à un membre du bureau ou à un Coach

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois : jusqu'à 3 fois. Exemple (septembre / octobre / novembre)

Cotisation femme & enfant - de 14 ans individuel 2024 & 2025

1 an	Inscription après Octobre 2024
90 euros	S'adresser à un membre du bureau ou à un Coach

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois : jusqu'à 3 fois. Exemple (septembre / octobre / novembre)

Je prends en compte que le planning des cours n'est pas contractuel et pourra être modifié en cours d'année selon la disponibilité des enseignants ou quelle qu'en soit la raison. Aucun remboursement ne pourra être accepté.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je reconnais être en forme physiquement et ne pas présenter de pathologies m'interdisant la pratique du sport. De ce fait je décharge **MMA Cholet** de toute responsabilité en cas d'accident survenant pendant les cours.

Signature :

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE ET AUTORISATION PARENTALE

J'autorise **MMA Cholet** à prendre des photos ou des vidéos de moi en cours et à les diffuser sur le site web ou sur des supports publicitaires de **MMA Cholet**. Pour les mineurs, je soussigné(e).....autorise mon enfant à être pris en photos ou en vidéos. Je ne m'oppose pas à la diffusion de son image sur le site web ou sur des supports publicitaires de **MMA Cholet**.

J'accepte ou Je refuse

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

S'habiller et se déshabiller exclusivement dans les vestiaires en présence de personne de sexe opposé.

Présenter sa carte d'adhérent au coach présent à chaque accès au dojo.

Dans l'espace d'entraînement, vous devez être pieds nus et porter des vêtements de sport propres.

Avoir les ongles courts et propres, attacher les cheveux longs.

Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main pendant les cours.

Les aliments ne sont pas autorisés dans la salle d'entraînement.

Respecter son partenaire, ne pas se faire mal, ne pas faire mal aux autres, ne pas se laisser faire mal.

L'utilisation et le commerce de produits stupéfiants sont interdits.

Il est interdit de fumer ou de consommer de l'alcool.

L'association ne pourra être tenue responsable des pertes, des vols ou des accidents.

Les conditions d'assurance sont celle de la FMMAF. Votre cotisation à la FMMAF est obligatoire.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION PRECONISES

- Short/T-shirt	- Protege tibia (avec pieds obligatoire)
- Gants d'entraînement MMA	- protège dents*
- Gants de boxe	- Bandes/sous gants
- Coquille/soutien-gorge de protection	- Casque
- Kimono/ceinture	

* obligatoire pour les sparrings